

elles-mêmes de chercher un règlement négocié en accord avec les résolutions 242 et 338 et tous les principes qu'elles consacrent. Le gouvernement canadien croit que la reconnaissance de frontières sûres pour tous les États de la région, de pair avec le respect de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale, et de leur indépendance politique sont les éléments essentiels d'un règlement équitable et durable. De la même façon, toute solution du conflit, pour être équitable et durable, devra tenir compte pleinement des intérêts et aspirations légitimes de tous les peuples de la région, y compris les Arabes palestiniens. C'est dans ce contexte que je me suis plu à écouter l'avis du Gouvernement saoudien sur le problème du Moyen-Orient, d'autant plus que ce gouvernement a intérêt à la solution de ce problème et les moyens de jouer un rôle significatif dans la réalisation d'un règlement.

---

S/C